



**Le journal du 10^e
arrondissement**

n° 25

Été 2000

10 F

Infos locales

Encore et toujours le jardin
Villemin

Si chers Récollets

Comité de quartier des Portes

Quoi de neuf à Saint-Lazare

Images d'Épinal

Histoire

Quand le 10^e aimait le
music-hall

Guide pratique

Bonnes adresses

Spectacles

Agenda

**La gauche
gardera-t-
elle
le 10^e ?**



Infos locales

Le futur du canal

Le 17 mai 2000, Jean Tiberi, maire de Paris, a tenu une conférence de presse pour présenter le « projet de valorisation des canaux de la Seine à la Seine ». Une bonne part concerne le canal Saint-Martin et le 10^e arrondissement.

Ce dossier est un plan ambitieux et cohérent et une réflexion intéressante sur la place du canal dans la ville moderne. L'évolution du discours politique est nette : « *les Parisiennes et les Parisiens ont envie de se réapproprier leur espace de vie* » ; la valorisation du canal devant être dynamisée, « *tant sur le plan des transport, du patrimoine, du paysage que des loisirs* ».

Les opérations prévues sont, en résumé :

– Gros travaux d'entretien : réhabilitation des bassins Louis-Blanc et des Récollets. Ces bassins, jouxtant le bassin du Combat qui s'est effondré en 1999, présentent une structure et des risques identiques (131 MF, de juillet 2001 à janvier 2002) ; chômage (mise à sec) et réfection des écluses, avec remplacement de portes (29 MF, fin 2001).

– Mise en valeur de la partie souterraine et amélioration du débouché au square Frédéric-Lemaître.

– Définition d'une charte des principes d'aménagement commun des berges, des murs de quais, des écluses, des rampes et des escaliers, qui seront systématiquement rénovés.



Le bâtiment du Point P CIMA.

– Continuité piétonne, (la suppression de la discontinuité de la place Stalingrad reste à penser).

– Rénovation et mise en lumière de tous les ouvrages d'art et des bâtiments riverains.

– Rénovation du jardin Villemin (16 MF, achèvement des travaux prévu au printemps 2001), et des squares des écluses, et des jardins publics Frédéric-Lemaître, des Récollets et Eugène-Varlin. Réaménagement de la pointe Poulmarch.

Jean Tiberi demande à la préfecture une extension, en linéaire et de la plage horaire piétonne du dimanche de 10 h à 19 h, « *afin de répondre aux attentes des habitants* ». C'est un juste milieu entre l'accord qui semblait se dessiner entre les services (10 h à 18 h) et la pétition de l'association CANAL qui a déjà réuni près de 2500 signatures (10h à 20h).

Enfin, un certain nombre de « programmes originaux d'animation » sont envisagés, qui laissent un peu plus dubitatif.

Par exemple, le bassin Louis-Blanc, avec, d'un côté le bâtiment du Point P CIMA, et de l'autre les services de la voirie, devrait devenir un grand pôle d'animation. Mais est-il judicieux de créer un grand parc de stationnement sous le bassin pour les usagers de ces équipements ? Cette idée suscite déjà de nombreuses oppositions. Enfin, divers projets d'animations temporaires seront étudiés, en particulier une « Fête du Canal » annuelle. Qu'en serait-il alors des diverses associations locales qui animent déjà généreusement le canal avec un succès local certain et, jusqu'à présent, un refus de financement systématique de la Ville ?

La Ville ne cherche-t-elle pas ainsi à s'approprier la dynamique initiée par les associations de terrain qui se verront alors exclues des berges ?

Jean-Michel Berthier

Éditorial

Les élections municipales approchent à grands pas ; un signe ne trompe pas : les politiques recommencent à sortir du bois, langue comprise. (Grande question, que deviennent ceux qui ne sont pas élus entre deux élections ? Comme ils restent invisibles dans leur arrondissement de campagne pendant cette période, sans doute les met-on en hibernation, pour les réactiver un an avant les échéances).

La campagne électorale à Paris est bien lancée. Si les médias nationaux s'intéressent surtout aux tractations sanglantes au plus haut niveau des appareils (ex-duel Lang-Delanoë et grand guignol à rebondissements à droite), La Gazette s'en tiendra à ce qui lui a toujours tenu à cœur : rester au plus près des préoccupations locales, défendre des projets essentiels sans nous soucier de plaire aux uns ou aux autres. Nous sommes et nous resterons des militants de terrain, certainement pas des courtisans !

C'est ainsi que dans ce numéro, nous dressons un bilan de l'activité de l'équipe municipale arrivée à la mairie en 1995. Allez, faisons dans l'euphémisme : le constat est plutôt mitigé. Mais, et cela en rassure certains, alors que d'autres en seront désolés, les premiers tracts de campagne de la droite locale ne risquent pas d'élever le débat et nous laissent craindre le pire.

Nous resterons le « poil à gratter » de notre démocratie locale.

La Gazette du Canal (association loi 1901)
71, rue Bichat 75010 Paris
Mél : lagazetteducanal@free.fr
Web : <http://lagazetteducanal.free.fr/>

Numéro 25 (Été 2000) - Tirage : 1300 ex.
Dépôt légal à parution
N° commission paritaire : 73.881 - ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy

Imprimerie : CELIA COPIE
6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris

Comité de rédaction :
Jean-Michel Berthier, Jeannine Christophe,
Jean-Michel Deweer, Alain Jouffroy,
Hervé Latapie, Emmanuel Loiret,
Gérald Masnada, Jean Marandon,
Michel Motu, Benoît Pastisson,
Jean-François Pierre.

Couverture : Jaime Bey
Corrections : Interim

Maquette, photos : Jean-Michel Berthier

« Inventaire »

Les qualités littéraires de Jacques Prévert sont connues et reconnues depuis plus d'un demi-siècle. En revanche, sa faculté de pouvoir deviner l'avenir l'est beaucoup moins. Dans son célèbre recueil, *Paroles*, paru au lendemain de la seconde guerre, l'avenir de la parcelle Récollets-Villemin est prévu à la page 205 (édition Folio). En effet, le poème « l'inventaire » commence de la sorte :

*Une pierre
deux maisons
trois ruines
quatre fossoyeurs
un jardin
des fleurs...*

La « pierre » est une allusion à l'ancien couvent catholique (Saint-Pierre), les « deux maisons » renvoient aux deux seuls immeubles qui hantent par leur supériorité le monde végétal qui est en dessous (l'immeuble de l'Atmosphère et celui qui est à droite de la crèche), les trois ruines représentent le couvent, la crèche et les fondations de l'immeuble de l'Assistance publique bloquées par Tiberi qui est prêt à tout pour acquérir le Graal. Par délicatesse, nous ne mettrons pas de noms sur les quatre fossoyeurs, mais une visite dans la partie du jardin qui n'est pas en travaux s'impose : elle est pleine de fleurs !

Un peu plus loin, l'inventaire devient très énigmatique : comment faut-il comprendre : « deux chèvres de Monsieur Seguin » ? (p.206).

Il n'y a pas que les moines mystiques des Récollets qui puissent vaticiner. Mais espérons tout de même que Prévert ne soit pas Cassandre.

Benoît Pastisson

Et encore le jardin Villemin !

Décidément, c'est une histoire qui traîne en longueur et qui finit par nous lasser. Il se passe toujours quelque chose au jardin Villemin. Un jour on agrandit, le lendemain on construit, le surlendemain on démolit et pour finir, on attend. On attend que les intrigues se nouent et se dénouent pour pouvoir le retrouver et profiter d'un jardin agrandi, rénové et qui puisse nous emmener du canal Saint-Martin à la gare de l'Est dans un cadre champêtre. Mais c'est pour quand ? Peut-être 2001, peut-être plus tard, on ne sait pas et ça commence à faire long, pour certains, c'est pain bénit pour les prochaines élections et tout est bon pour récolter des voix. Mais maintenant, nous en avons marre d'attendre et d'assister à des attermolements de dernière minute.



Faut-il reboucher le trou sur des fondations toutes neuves ou bien construire des logements pour les infirmières de l'hôpital Saint-Louis ? C'est vrai que c'est un gaspillage financier important ; il faudra un jour chiffrer le coût total du jardin Villemin, de la crèche et du couvent des Récollets. Les chiffres

seront certainement impressionnants, la rue des Récollets risque de détrôner la rue de la Paix. On verra ça plus tard, si on peut obtenir les chiffres de toutes les transactions... j'en doute. Mais pour l'instant, on veut récupérer ce jardin que nous avons eu tellement de mal à sauver. Mais bien malin qui pourra nous dire quand. En attendant, il reste le canal piéton le dimanche après-midi de 14 heures à 17 h, 59 mn, 59 s.

Bon courage !

Alain Jouffroy

Le 28 mai, rue des Récollets, la porte de la crèche du même nom est ouverte, belle occasion de pouvoir admirer cette merveille d'architecture moderne qui a le triste honneur de n'accueillir depuis quatre ans aucun enfant.

À peine ai-je avancé un orteil dans le lieu, qu'un garde d'une rare agressivité, accompagné d'un chien vient hurler : « C'est un espace privé ici, et interdit de photographier, alors dehors ! ». Je me recule donc dans la rue pour prendre ma photo. Le cerbère s'avance encore, prêt à mordre (son chien à côté de lui, observe placidement la scène, se disant sans doute qu'il était inutile d'en rajouter, son maître faisant tout le boulot) : « Non mais tu te fous de ma gueule, je t'ai dit qu'il était interdit de photographier, alors t'as intérêt à te casser ».

Je suis donc parti (non sans avoir déclenché), me demandant ce qu'il y avait de si important à garder dans ce terrain vague en friche et ce bout de béton dégradé, pourtant crédité comme œuvre architecturale d'importance par certains articles sur l'urbanisme. Le feuilleton dure depuis 1995. Des désaccords techniques avec l'architecte entraînent un premier arrêt. En 1997, reprise après expertise judiciaire. 1998, faillite de l'entreprise. Depuis, impossible de trouver un candidat répondant aux appels d'offres. De 15 millions de F au départ, on en est à 23, record de France pour une crèche (non opérationnelle)

Jean-Michel Berthier



Mais où est donc Fatoumata

Au lycée Colbert, mobilisation et inquiétude sur le sort d'une élève.

Fatoumata, studieuse élève sénégalaise de 20 ans, partie dans son pays pour les vacances de Pâques, n'est pas revenue depuis. Les élèves et le personnel du lycée, inquiets, ont tenté d'obtenir des explications de sa famille qui a prétexté une maladie, puis un problème de billet d'avion pour expliquer cette absence.

Soupçonnant qu'elle est retenue contre son gré, 750 élèves ont signé une pétition, déposée à l'ambassade du Sénégal. Le ministère de l'Éducation nationale, le secrétariat aux Droits des femmes et l'épouse du président sénégalais ont été saisis. Jack Lang est intervenu pour apporter son soutien et a saisi le ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, pour que tout soit mis en œuvre pour qu'elle puisse poursuivre normalement sa scolarité.

Repas de quartier

La vogue des repas de quartier se développe. La place Sainte-Marthe nous avait habitué depuis plusieurs années à ce rendez-vous convivial de proximité. L'association Autour de Marie-et-Louise s'y est mise aussi. Dernière en date, l'association CANAL, sur une idée apportée par un collectif d'étudiants de Paris III, a organisé une belle fête sur le bord du Canal, le dimanche 7 mai 2000. Le beau temps étant de la partie, tout le monde s'est bien amusé. Le nombre des participants, plus de 400, a vite débordé les organisateurs, mais, grâce à l'aimable prêt de tables et de chaises supplémentaires par le lycée professionnel voisin, Marie-Laurencin, la plupart des participants ont pu s'asseoir. Les autres ont piqué-niqué sur les berges. Animations et musique ont fait durer la journée et, à 18 heures, heure fatidique, les voitures sont revenues : il a fallu remballer, à contre cœur. Mais rendez-vous est déjà pris pour le 13 mai 2001. Et à la rentrée 2000 pour les deux autres associations.



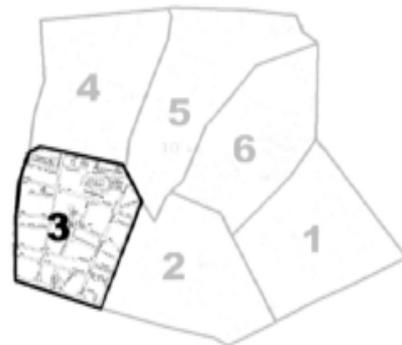
Comité de quartier : Portes et passages

Pour participer à la 2^e réunion des comités de quartier, les grands qui habitent les environs du faubourg Saint-Denis ont dû retourner à la maternelle l'espace d'un soir.

Rassemblés dans le réfectoire de l'école de la rue Martel, chacun attend sagement son tour de parole. Au fil des interventions, une thématique très « pipi-caca » se dégage. Les ordures ne sont pas ramassées ; telle commerçante se plaint des voyous qui urinent sur sa façade et demande « *ce qu'on va faire, parce que la police chez nous, c'est trois fois par jour !* » Les problèmes de ce genre « *il faut en parler pour les évacuer* », humorise quelqu'un. Une grosse dame toute en rose se lève, déplie une feuille de papier, puis entreprend de lire les quelques mots qu'elle a préparés avec beaucoup de sérieux semble-t-il. Intimidée, elle rougit et sourit en même temps, comme un enfant à l'École des fans. La scène serait presque touchante. Jusqu'au moment où la dame lâche une phrase lourde de sous-entendus nauséabonds : « *J'attends la retraite. Étant une des anciennes françaises de la rue de l'échiquier, je me demande ce que le 10^e va devenir.* »

Un petit jeu s'instaure entre les différents participants. On cherche à identifier celui qui battra le record du nombre d'années passées dans l'arrondissement. Au moment de prendre la parole, chacun annonce la couleur : 35 ans, 42 ans, etc. La palme revient à un sexagénaire né rue d'Enghien qui n'a jamais bougé du secteur. Parmi les plus récemment installés, une jeune mère de famille qui explique pourquoi elle commence à regretter son choix. « *Des dealers dans l'immeuble, des jeunes avec leurs pitbulls dans les squares où l'on emmène les enfants : ce n'est pas vraiment rassurant. Le quartier va-t-il continuer à se dégrader ?* »

Dans l'assistance, quelqu'un intervient pour mettre fin à la longue série de doléances : « *Et si on arrêtait les questions pour avoir des réponses.* » Le maire qui jusque là s'était contenté de



prendre studieusement des notes, réajuste ses lunettes demi-lune. « *Sans vouloir botter en touche* », commence-t-il – et l'on comprend qu'il s'apprête précisément à botter en touche – « *je me trouve entre le marteau et l'enclume.* » En termes clairs et sans métaphore, seuls le préfet et l'Hôtel de Ville prennent les décisions d'après Tony Dreyfus. Le maire d'arrondissement « *a des pouvoirs très limités* », il leur fait des propositions mais « *encore faut-il qu'ils les acceptent.* » Quant aux administrés, il est là pour « *compléter (leur) information.* » La directrice de l'école semble bien connaître le sujet de la répartition des pouvoirs et l'absurdité de la machine administrative. En cas d'alerte pollution, expose-t-elle, « *les enfants n'ont pas le droit de courir dans la cour. La décision dépend du ministère de l'éducation. On pourrait réduire la circulation mais là, ça dépend de la préfecture.* »

Une femme que ces enjeux dépassent interpelle le maire. Elle et toute sa famille vivent dans quarante mètres carrés. Sept personnes s'agglutinent là dans l'attente d'un relogement décent et se foutent à coup sûr de savoir si leur sort dépend de la préfecture ou du ministère.

Un vrai début de solution à quelque chose a peut-être émergé dans la bouche de celui qui posa la question suivante : « *Est-ce que les habitants s'impliquent pour que les projets aillent plus vite ?* »

Manu Loiret

Quoi de neuf à Saint-Lazare ?

Que s'est-il passé dans l'ex-hôpital Saint-Lazare depuis la tenue du CICA du 7 décembre 1999, consacré au devenir de ce lieu historique du 10^e, successivement propriété de congrégations religieuses, léproserie, prison sous la Terreur puis maison d'enfermement et de soins pour femmes délinquantes et de petite vertu, avant d'être détruit en partie en 1935 puis restructuré et reconstruit en hôpital.

Le départ en 1999 de l'ensemble des services hospitaliers vers le nouvel hôpital Georges-Pompidou (à ce jour non encore fonctionnel) a laissé vacant le site, l'un des plus vastes (plus de 10 000 m²) à réaménager dans l'arrondissement. Diverses conceptions d'occupation du lieu ont été exposées au cours du CICA :

– Le propriétaire, la Ville de Paris, a confié à l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme de la Ville) son projet : créer une maison d'accueil spécialisé (MAS) pour handicapés lourds.

– La mairie du 10^e et les associations locales, porteuses de projets, voudraient y voir réaliser des équipements de proximité de type : sociaux, sportifs, scolaires, culturels et associatifs, ainsi que des lieux d'accueil pour la petite enfance, et également de nouveaux espaces verts.

Qu'en est-il aujourd'hui

Six mois après le CICA, Sylvie Scherer, Conseillère de Paris, en charge du dossier Saint-Lazare à la mairie du 10^e,

nous a résumé l'état de son avancement :

– Après avoir servi un temps de lieu d'accueil à des réfugiés Kosovars, ce sont 600 étudiants en psychologie de l'Université-Paris VII, chassés de Jussieu pour cause de désamiantage, qui ont été accueillis à leur tour, depuis Pâques 2000, dans la partie ouest du carré dit « historique » de Saint-Lazare. Cette occupation estudiantine que l'on affirme provisoire s'étendrait sur une période de trois ans, jusqu'en 2003 !

– Le 30 mars 2000, une réunion s'est tenue à l'Hôtel de Ville, sous la Direction de l'Action Sociale Enfance et Santé (DASES), pour organiser la préfiguration d'un Centre social qui est donc acté ; un comité de pilotage comprenant des organismes officiels de la Ville de Paris, des représentants de la mairie du 10^e et des associations a été créé ; une réunion devait se tenir le 26 mai, on n'en connaît pas à ce jour la teneur.

– Le 4 mai 2000, quelque 25 associations du 10^e se sont réunies pour créer trois groupes de travail qui ont

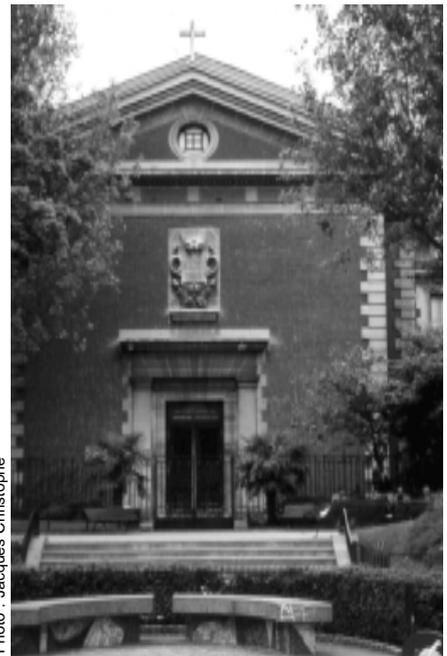


Photo : Jacques Christophe

choisi d'être pilotés pendant deux ans environ par la Fédération des Centres sociaux :

- le premier groupe travaillera sur les statuts de l'association de préfiguration du Centre en réalisant le lien social entre les habitants, en créant une relation intergénérationnelle, en guidant les utilisateurs du Centre dans sa gestion par eux-mêmes ;

- le deuxième mettra en place dès cet été, dans une partie des bâtiments et de la cour, des activités dites de VVV (Villes, Vies, Vacances) c'est à dire un dispositif d'animation pour des jeunes ne partant pas en vacances ; plusieurs associations (ATT, Jeunesse St-Vincent-de Paul, Club Tournesol, 4 Horizons, etc.) sont concernées par cette réalisation ;

- le troisième groupe gèrera l'information et la concertation auprès des habitants de façon à les impliquer dans la création et la gestion du centre.

Jeannine Christophe



Collection Jeannine Christophe

La prison Saint-Lazare sur une carte postale de 1909, en second plan, on aperçoit le bâtiment existant encore avec la chapelle et son clocher

Infos locales

Le Louxor

Du nouveau pour l'ancien cinéma *Le Louxor*, situé à l'angle des boulevards de Magenta et de La Chapelle, au métro Barbès-Rochechouart. Ce bâtiment va revenir à la vie. Construit en 1921 par H. Ripey, il est doté d'une façade art-déco en mosaïques de style néo-égyptien, qui est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (à titre anecdotique, la décoration en a été réalisée par un dénommé Tibéri). Le cinéma a fermé en 1979, il a été racheté par la société Tati en 1980. Si l'on excepte deux tentatives de le transformer en boîte de nuit qui ont fait long feu, le lieu n'a jamais été exploité depuis. La société Hausmannia s'est portée acquéreur du bâtiment. Après la rénovation du lieu, intérieur et extérieur, en en préservant le cachet d'époque, elle compte en faire un lieu de manifestations culturelles en tous genres : concerts, défilés de mode, etc. Elle envisage aussi d'y installer des studios d'enregistrement d'émissions de télévision et des salles de répétition. L'activité de cinéma, jugée non rentable n'est pas retenue.



Coups de feu à Sainte-Marthe

Le 16 mai vers 20h50, des coups de feu ont été tirés rue Sainte-Marthe, lors d'une rixe entre deux bandes rivales : Rebeval (19^e) contre Grange-aux-Belles (10^e), heureusement sans faire aucun blessé. Les policiers ont interpellé un suspect qui n'a pu être confondu, les agressés ayant refusé de porter plainte.

Mystère du Canal

Un homme a été repêché dans le canal Saint-Martin fin avril, flottant au niveau du pont Louis-Blanc, les mains, les pieds et le cou entravés de fils électriques. Âgé d'une quarantaine d'années, il était vêtu d'une chemise rose et d'une veste trois-quart. Il portait une alliance. La béquille retrouvée sur la berge lui appartenait peut-être. La police privilégie cependant l'hypothèse du suicide, qui reste, à ses yeux, la plus vraisemblable.

« Point de presse » !

Se rendre chez son marchand de journaux, au petit matin, est un plaisir partagé par beaucoup d'entre nous.

Quel désappointement quand votre marchand habituel vous annonce qu'il cesse de distribuer la presse. C'est le cas de plusieurs d'entre eux dans notre arrondissement qui, non par choix mais par nécessité, se transforment en librairie-papeterie.

Pris entre le feu d'éditeurs prolifiques et de messageries chargées de la distribution de ces articles de presse, notre marchand de journaux n'a pas le choix : il est obligé de distribuer toute la presse éditée, dans les quantités qu'on lui livre et qui sont calculées d'après la surface de sa boutique. Celle-ci est ainsi engorgée de magazines en tout genre qui, faute de place, sont superposés dans des présentoirs toujours trop étroits. Le client ignore leur présence voire même leur existence et beaucoup resteront à leur place sans avoir été ne serait-ce que feuilletés.

S'ensuivent quotidiennement plusieurs heures de manutention et de vérification de bordereaux : il faut faire vite, pour désencombrer la boutique avant l'arrivée du client, et bien, pour poser réclamation dans les temps requis en cas d'erreur de livraison. Mais tout cela n'est que la tâche inhérente au métier.

Ce qui pose problème, c'est la facturation de tous ces produits : notre marchand se doit de régler sous une semaine la facture de tout ce qui lui a été livré. Les invendus lui seront remboursés trente jours plus tard sous forme d'avoir sur une facture à venir, mais les éditeurs publiant toujours plus de nouveautés, numéros hors-série, suppléments, cet avoir diminue peu à peu. Si notre marchand ne peut, le jour dit, payer sa facture, il subit pressions et menaces des messageries : oubli de colis, livraison retardée (le client achète alors ailleurs), pressions sur les horaires et les jours d'ouverture, absence de livraison.

La vente de la presse ne lui permettant pas de faire face à tous ses frais, notre marchand se lance dans la vente de papeterie et de livres pour rester à la surface financièrement. Parfois désabusé et pour ne pas accroître ses difficultés financières, il abandonne la presse.

Il nous semble primordial que toutes les publications soient diffusées mais n'est-il pas paradoxal qu'un commerçant, propriétaire de son fond de commerce, ne puisse avoir la maîtrise de son stock ?

Isabelle CEFALU

Comités de rédaction mensuels de *La Gazette du Canal*

**tous les premiers mardis du mois à 20 h 30
(sauf en août – vacances obligent)**

Renseignements au : 01 42 82 16 32

Venez écouter, parler, proposer des articles ou des sujets d'articles, des illustrations, aider à la fabrication ou à la diffusion, coller des timbres, vendre à la criée, etc.

Images d'Épinal et bonbons des Vosges

La rue d'Alsace est fréquentée, très fréquentée, surtout par des voyageurs. D'ailleurs, elle ne naquit que pour cette fonction : « établir une communication commode entre les gares du Nord et de Strasbourg ».

C'Était vers 1847 la définition que donnait la ville de Paris au passage Lafayette qui par la suite se transforma en rue d'Alsace juste avant que la France ne perde cette province face à la Prusse, une prémonition ? Depuis un siècle et demi, les compagnies de chemin de fer font transiter leurs clients par ici. La mondialisation a rétréci la planète. Quelquefois des touristes arrivés ni du Nord ni de l'Est visitent cette curiosité d'urbanisme ligaturé par les lignes de train.

Entre le Québec et la mairie de Paris, c'est précisément ici, lundi 17 avril, que M. Seguin commença devant un bataillon de journalistes son circuit électoral dans la capitale. De retour des Amériques, l'avion du député se posa sur le sol européen avec deux bonnes heures de retard. Si les journaux n'ont pas mentionné la compagnie aérienne responsable de ce désagrément, ils ont en revanche largement fait cas de ce décalage d'agenda. Les perturbations de son timing empêchèrent l'ex patron du RPR d'assister à la messe anniversaire de la mort de Georges Pompidou. Il en a de la chance, un mot d'excuse dans *Le Monde* pour sécher l'office ! Je n'en aurais pas demandé autant quand j'étais même pour éviter le sermon du curé de paroisse.

Pas de chaire dans le quartier pour répandre la bonne parole, c'est donc du perchoir qu'offre la rue d'Alsace que l'ancien président de l'assemblée nationale ouvrit les hostilités. C'est clair, plus de brouillard sur ses ambitions. L'homme abandonne la ligne bleue des Vosges et prépare son offensive parisienne par la trouée de la Diesel Vallée. Le candidat constata : quelques milliers d'électeurs respirent les Senteurs Noires de la Compagnie des Fumées. Pour les habitants du cru, cela risque à la longue de sentir le sapin (des Vosges ?). Bienvenue dans le quotidien des riverains du Paris Bâle. Du haut de ce plateau d'Alsace, 40 ans de locomotives diesel nous lamentent. Son aide de camp pour

cette campagne, Florent Longuépée, a déjà préparé le terrain, une stratégie pour la bataille du rail. Il part en campagne pour enterrer la gare de l'Est sous un jardin. Cette idée, un très vieux projet en réalité, agit sur les riverains comme un chiffon rouge dans un parc peuplé de taureaux. Ils foncent tête baissée, mais pas tous dans la même direction. Les uns imaginent leurs biens immobiliers grimper, les autres s'effraient à l'idée de perdre la poésie de ce lieu souvent choisi par des équipes de cinéma.

Avant de mettre tout le monde d'accord et d'éviter la controverse entre les écolos et les poètes, beaucoup de gazole va continuer à s'écouler sous les ponts de l'aqueduc et Lafayette. Heureusement il reste des personnes raisonnables regroupées dans plusieurs associations¹. Responsables, elles souhaitent simplement éliminer les émanations polluantes et toxiques. Rapidement et simplement sans se lancer dans des solutions de substitution. Il n'y pas de fumée sans diesel, supprimons ce mode de traction et embrayons au tout électrique. Va-t-on continuer à intoxiquer la population ?



Je sais de quoi je parle : j'habite un petit chalet dans cette Alsace là. Le Paris Bâle chauffe ses pistons, fermons les fenêtres et rentrons les géraniums. Les élus en place se sont souvent engagés à reculons pour affronter cette bataille de l'air propre. Ils ont loupé ce train et risquent autour des gares de perdre des wagons entiers d'électeurs séduits par les belles images d'Épinal distribuées par M. Seguin et son commensal. Mais feront-ils mieux, ces nouveaux prophètes ? Ne vont-ils pas à leur tour se cacher derrière un nuage de fumée le moment venu s'ils sont élus.

De retour de leur randonnée tous ces gens se sont réunis dans un refuge. Le bar de la rue des Deux-Gares afficha vite complet, comme les soirs de concert. Il y eut moins de décibels mais plus de blabla. La cote des fringants tenanciers de ce lieu culturel va remonter auprès de la population avec des clients de cette pointure. Déjà qu'il est difficile de taquiner la boule du flipper ici sans déranger la sieste du chat, si les candidats à la mairie se mettent à défiler au Delyss, je passe à la pétanque.

Pour le Vosgien cette situation ressemble à une caricature, et je te refille une image pour les personnes sages qui écoutent : c'est le genre de problème qu'un bon et honnête maire doit assainir pour ces administrés. Promis, juré, craché, une fois en fonction à l'Hôtel de Ville, secondé par son compagnon d'armes Florent, la Diesel Vallée ensevelie sous la verdure ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Une fois les beaux discours évaporés en particules de promesses électorales, le gros monsieur remonta dans son automobile, un vieux modèle Peugeot, pour découvrir d'autres terrains de conquête sur les sentiers du château Tiberi.

Gérald Masnada

¹ Les associations :

Gare aux pollutions 01 46 07 99 32,

Terminus pollutions 01 42 09 10 31

Le bilan de la gauche dans le 10^e : handicap ou atout pour les prochaines échéances ?

En 1995, la gauche présente une liste dans le 10^e sans aucun espoir de gagner. A la surprise générale elle l'emporte. Cinq ans après, que dire de cette équipe ? Est-elle en mesure de se représenter telle quelle aux prochaines élections ?

En 1995, lorsque Tony Dreyfus constitue sa liste pour les élections municipales nul ne songe un instant qu'il peut gagner. Jacques Chirac vient de s'installer à l'Élysée et dispose à l'assemblée d'une confortable majorité. Dans le 10^e, la droite se sent sûre d'elle, aux commandes de l'arrondissement depuis 30 ans. Tony Dreyfus compose donc une liste pour faire les élections, plus propre à lui faire retrouver son poste de conseiller de Paris, qu'en vue de constituer une équipe prête à travailler. Il y avait d'ailleurs peu de volontaires et certains qui venaient de quitter le Parti socialiste, ont, après la victoire, regretté de ne pas avoir été candidat. Entre les deux tours, il a fallu recomposer la liste en ménageant chaque sensibilité de ce qui est devenu ensuite la majorité plurielle, et en essayant ainsi de rassembler le maximum d'électeurs ayant voté pour les autres listes de gauche au premier tour.

Le 10^e à gauche

La liste gagne. Enfin l'alternance dans le 10^e ! Tony Dreyfus était sans doute le premier étonné, on pouvait même se demander si cela lui faisait réellement plaisir. Avocat d'affaires renommé, ancien ministre, ami et conseiller de Michel Rocard, il avait fait figure de parachuté en 1989 et n'avait pas à priori le profil de maire d'un arrondissement populaire de Paris. Certains, peu nombreux à cette époque, se rendaient déjà compte qu'il se trouvait à la tête d'une équipe disparate et peu préparée.

Passée la surprise de la victoire, le nouveau maire s'est donc mis au travail. Il a dû s'organiser pour être présent en mairie et a commencé son apprentissage

pour mieux connaître la vie de l'arrondissement. Très vite, il devint clair qu'il allait prendre au sérieux son mandat et qu'il en avait largement l'envergure. Autour de lui, certains élus frétilaient et en conseil d'arrondissement se croyaient obligés de pratiquer la surenchère oratoire : à les entendre, tout allait changer et nous allions voir ce que nous allions voir (Jean-Marc Maldonado, représentant du Mouvement des citoyens étant le champion dans le genre).

Mais nous vivions encore avec euphorie l'état de grâce. La mairie s'ouvrait aux associations, la concertation promise pendant la campagne électorale se mettait en place. Le point culminant de cette première époque fut un forum associatif organisé tout un samedi à la mairie. Des commissions dispersées dans toutes les salles traitaient de tous les dossiers importants : urbanisme, affaires scolaires, loisirs, sécurité, etc. L'ambiance était décontractée et les perspectives très roses et vertes.

La maison des associations

La promesse de mettre des locaux à la disposition des associations n'a pas été tenue. Il est toujours aussi difficile d'organiser des réunions publiques le soir dans l'arrondissement, à moins de louer une salle dans un centre de loisir... municipal.

Ne parlons pas d'un local interassociatif avec des services (photocopie, téléphone, boîte aux lettres, etc.). Cette maison des associations devient un fantasme : à chaque fois qu'un nouveau bâtiment doit être aménagé, les promesses de son installation resurgissent. Si elles sont respectées (ce dont on ne peut que douter), on ne saura plus où aller : au couvent des Récollets, à l'Hôpital Saint-Lazare ou au Point P CIMA !

Rien n'a été fait non plus pour faciliter l'affichage public des associations, contrairement à ce qui avait été promis pendant la campagne électorale.

Loisirs et politique culturelle

Le traitement du dossier des centres de loisirs a été laborieux, la mairie centrale a gardé sa main mise sur leur fonctionnement. La mairie du 10^e attend toujours aujourd'hui que la gestion soit effectivement confiée aux mairies d'arrondissement.

La politique culturelle, elle, se résume dans l'organisation de très nombreuses expositions en mairie, chaque vernissage offrant une occasion d'inviter personnalités et notables autour d'un buffet où l'on hume avec plaisir l'air du temps local.





Sécurité, délinquance

Le comité local de sécurité, promis pendant la campagne électorale, n'est toujours pas mis en place. Monsieur Dreyfus dans ce domaine mérite sa réputation : il intervient régulièrement (par téléphone ou lettre) auprès des autorités compétentes, préfet de police et Ministère de l'Intérieur, afin que les quartiers difficiles soient mieux fréquentés. Il n'a pas eu plus d'imagination que ses prédécesseurs. Notons tout de même la mise en place imminente d'une maison de justice rue du Buisson-Saint-Louis. Le fait marquant de la mandature aura été le feuilletton du centre Beaurepaire : l'absence de concertation et d'explications avant l'installation de ce lieu d'accueil des toxicomanes aura été cher payée.

Ce soir on improvise

Très vite, l'impréparation de l'équipe, parfois son amateurisme, va se faire sentir. Il n'est pas évident de passer du statut de militant de l'opposition à celui d' élu, chargé de faire avancer des dossiers. Les difficultés propres au statut de la Ville de Paris avaient été sous-estimées : il faut faire face à des administrations complexes et toute puissantes (Préfecture de police, Hôtel de Ville, ministères pour certains dossiers) ; l'autonomie financière de l'arrondissement est quasi inexistante et le pouvoir du maire d'arrondissement, très limité. Mais ces difficultés n'excusent pas le fait que certains élus ont tardé à maîtriser leurs dossiers, voire, les ont très vite quasiment abandonnés au maire ou à son cabinet.

Or, Tony Dreyfus suit le mouvement plus qu'il ne l'oriente. Contrairement à son collègue du 11^e, il n'a pas cherché à se battre contre la mairie centrale en s'appuyant sur l'opinion publique. Pour faire avancer les dossiers, il préfère, en bon avocat d'affaires, « prendre son téléphone » pour tenter d'obtenir des

engagements de telle ou telle personnalité de l'Hôtel de Ville, de la préfecture, voire du gouvernement. Combien de fois l'a-t-on entendu promettre d'intervenir auprès de son « ami » ministre ou tel autre conseiller du prince. Cette politique du coup de pouce téléphonique a forcé ses limites. Surtout, elle donne l'impression que la mairie du 10^e a davantage repris à son compte des initiatives portées par le milieu associatif qu'apporté elle-même des projets intéressants.

Les associations Saint-Louis Sainte-Marthe et Les 4 Horizons ont probablement été davantage maître d'œuvre du réaménagement de leur quartier que les élus. Les conseils de quartier et le bureau du CICA auraient-ils été mis en place sans l'insistance des associations ? Le canal piéton ne serait-il pas encore mal organisé si l'association CANAL n'avait pas relayé quelques-unes des défaillances dans le suivi du dossier à la mairie du 10^e ? Et sans la constitution de l'association Coté Quartier, le centre Beaurepaire existerait-il encore ?

Quelle équipe

Le premier adjoint, Michel Ottaway, n'a pas été d'une très grande efficacité. Son passé dans l'arrondissement lui donnait pourtant une légitimité exemplaire : grand témoin de la vie de l'arrondissement depuis des années, militant infatigable de l'opposition sous Marcus, puis Challal, toujours présent sur le terrain dans les luttes importantes (fermeture des classes, Jardin Villemin, mal logés, etc.). Une fois élu, ses qualités d'opposant ne se sont pas avérées très efficaces : il parle beaucoup, arrive sans arrêt en retard à ses rendez vous, entasse des tonnes de documents (à tel point que plus personne ne peut entrer dans son bureau) pour au bout du compte laisser la désagréable impression qu'il ne fait rien avancer. Il n'en demeure pas moins sympathique, et malheureusement, parité oblige, l'adjointe pressentie pour le remplacer l'an prochain, Olga Trotianski, le surpasse largement dans le maniement de la langue de bois.

... (suite et fin, page 12)

Voitures, vélos, piétons

Voici un dossier qui a été très vite abandonné. Les propositions de la mairie du 10^e sont soumises au bon vouloir de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture. Certes, mais pourquoi dans ce cas avoir entamé un travail en début de mandature ? Un comité de consultation s'est réuni à la mairie quatorze fois entre 1996 et 1998. Des projets y ont été discutés (piétonisation de certaines rues, amélioration des pistes cyclables, correction du plan de circulation). Puis, plus rien. La tâche est apparue sans doute trop difficile, le comité a disparu et les initiatives également. Les pistes cyclables ont été installées à la va vite par Monsieur Tiberi qui n'a pas non plus tenu ses promesses d'aménagements complémentaires dans les quartiers tranquilles. Les promesses concernant la rue de Lancry, la rue du Faubourg-Saint-Denis et les abords des gares pourront être resservies durant la prochaine campagne électorale ! On a du mal à croire que les élus locaux n'avaient que si peu de marge de manœuvre. Ils pouvaient au minimum rendre compte à leurs électeurs de l'immobilisme et de la politique du tout voiture de l'équipe de Jean Tiberi et exercer une pression pour faire avancer les projets locaux alternatifs.



Récapitulatif des résultats des élections

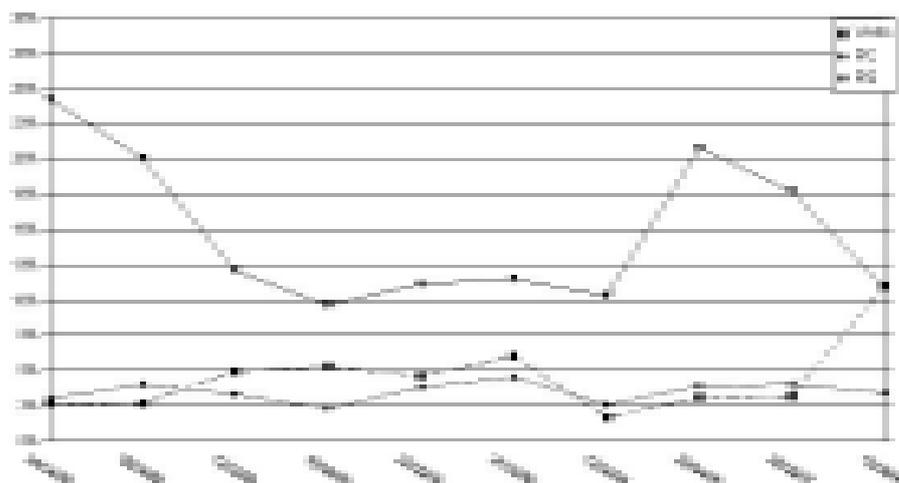
	24/04/1988	08/05/1988	05/06/1988	12/06/1988	12/03/1989	19/03/1989	16/06/1989	22/03/1992	21/03/1993
	Présid. 1 ^{er} tour	Présid. 2 nd tour	Législat. 1 ^{er} tour	Législat. 2 nd tour	Municip. 1 ^{er} tour	Municip. 2 nd tour	Europ.	Région.	Législat. 1 ^{er} tour
Non exprimés	27,8	25,7	42,8	39,2	47,3	49,0	56,6	39,1	38,7
Extrême gauche	2,4								
Union gauche	29,9	38,3	24,0	27,8	20,3	18,0	17,2	19,5	23,2
Union droite	26,8	35,9	25,8	33,1	25,8	27,4	17,0	23,2	25,6
Extrême droite	11,4		6,8		6,7	7,7	6,9	8,9	8,1
Autres	1,6		0,6				2,4	8,9	4,5

Attention, dans cet article, tous les résultats ont été indiqués en **pourcentage des inscrits**, c'est la formule habituelle de *La Gazette*.

Les cases vides signalent l'absence de candidat ou un score inférieur à 2 %.

La ligne « Union de la gauche » regroupe les scores des Verts, du PC, du PS, et du Mouvement des citoyens (MDC), et de la liste d'extrême-gauche EGALE au scrutin du 18/06/95.

De plus, dans la ligne « Autres », sont globalisées les listes ayant obtenu un score inférieur à 2 %, à l'exception du MDC, dont les scores souvent inférieurs à 2 %, sont comptabilisés dans « Union de la gauche », et du résultat exceptionnel de Génération écologie, 7,4 %, aux régionales de 1992.



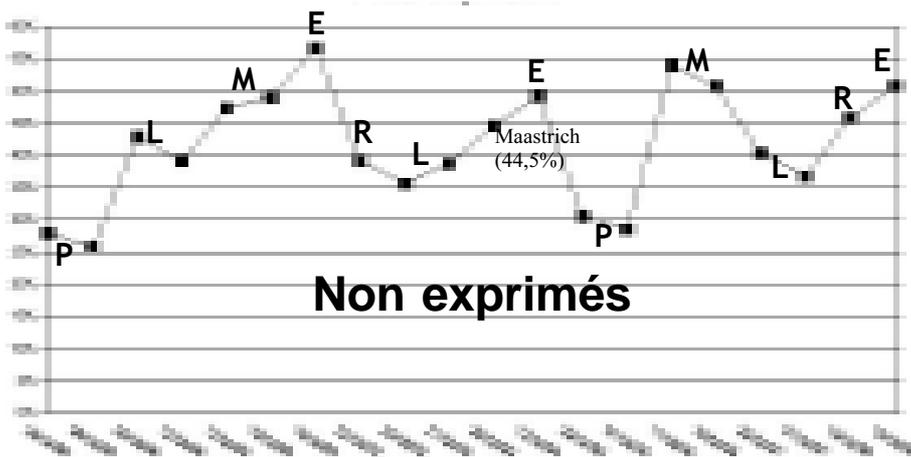
D'aucuns prétendent ou voudraient faire croire que les scores électoraux du PC ne cessent de baisser, ils sont au contraire parmi les plus stables.

Lors des européennes de 1999, le score de 10,9 % du PS, ayant pourtant fait liste commune avec le MDC, est inférieur à celui des Verts (11 %).

La percée des Verts aux européennes de 1999, 11 %, est-elle significative d'une montée en puissance ou, au contraire, ce score doit-il être rapproché du score écologiste des régionales de 1992 : 12 % (4,6 % Verts + 7,4 % Génération écologie), qui n'a pas eu de suite malgré une alliance Verts-Génération écologie aux législatives de 1993 : 6 % ; pour retomber ensuite à 1,7 % aux européennes de 1994 ?

dans le 10^e arrondissement depuis 1988

28/03/1993	12/06/1994	23/04/1995	07/05/1995	11/06/1995	18/06/1995	25/05/1997	01/06/1997	15/03/1998	13/06/1999	
Législat. 2 nd tour	Europ.	Présid. 1 ^{er} tour	Présid. 2 nd tour	Municip. 1 ^{er} tour	Municip. 2 nd tour	Législat. 1 ^{er} tour	Législat. 2 nd tour	Région.	Europ.	Moy.
44,5	49,2	30,6	28,5	53,9	50,7	40,3	36,7	45,8	50,7	45,4
		4,2		3,5				2,1	3,4	
23,4	22,1	27,8	33,8	15,0	22,6	26,0	33,9	22,8	25,3	25,0
32,0	17,9	29,9	37,7	18,9	20,6	18,6	29,4	16,2	14,5	25,1
	5,7	7,2		6,1	6,0	6,7		6,8	3,7	7,0
	5,2	0,2		2,5		6,3		6,2	2,4	



L : législatives, M : municipales, E : européennes, P : présidentielles, R : régionales

Le taux de participation est très lié au type de scrutin : les élections européennes et municipales mobilisent moins de 45 % des électeurs, à l'opposé des élections présidentielles. Pourquoi une telle différence de mobilisation ?

La « majorité » dans l'arrondissement est obtenue avec un score moyen de 27,2 % des adultes ayant ressenti le désir de s'inscrire sur les liste électorales ou ayant pu le faire (nationalité).

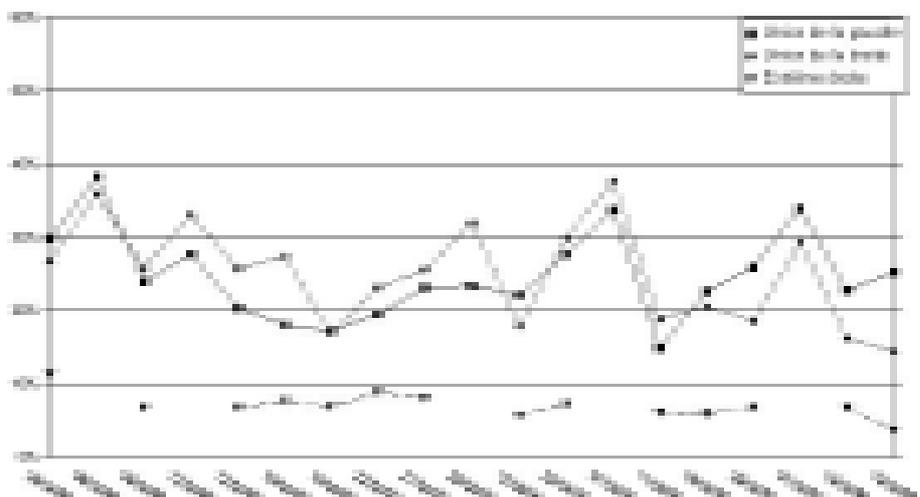
Sans conteste, le score de l'extrême droite ne cesse de s'effriter.

Pour les unions de droite et de gauche :

- les courbes se croisent trois fois en 1988, 1994 et 1995, ce qui correspond à des changements de majorité ;

- les tendances des scores successifs à croître ou à décroître sont souvent simultanées.

Jean Marandon



Dossier

Finalement, la compétence et l'efficacité se sont concentrées à quelques exceptions près en dehors des troupes socialistes. Jean-Pierre Leroux, communiste, a remarquablement bien suivi les affaires scolaires ; Sylvie Scherer (liste EGALE) a imposé avec beaucoup de détermination un important travail en direction des populations étrangères de l'arrondissement ; enfin, Serge Renan (exception socialiste) a traité avec discrétion (un peu trop ?) et efficacité le dossier ultra sensible de la toxicomanie et de la prévention du SIDA.

Peut mieux faire

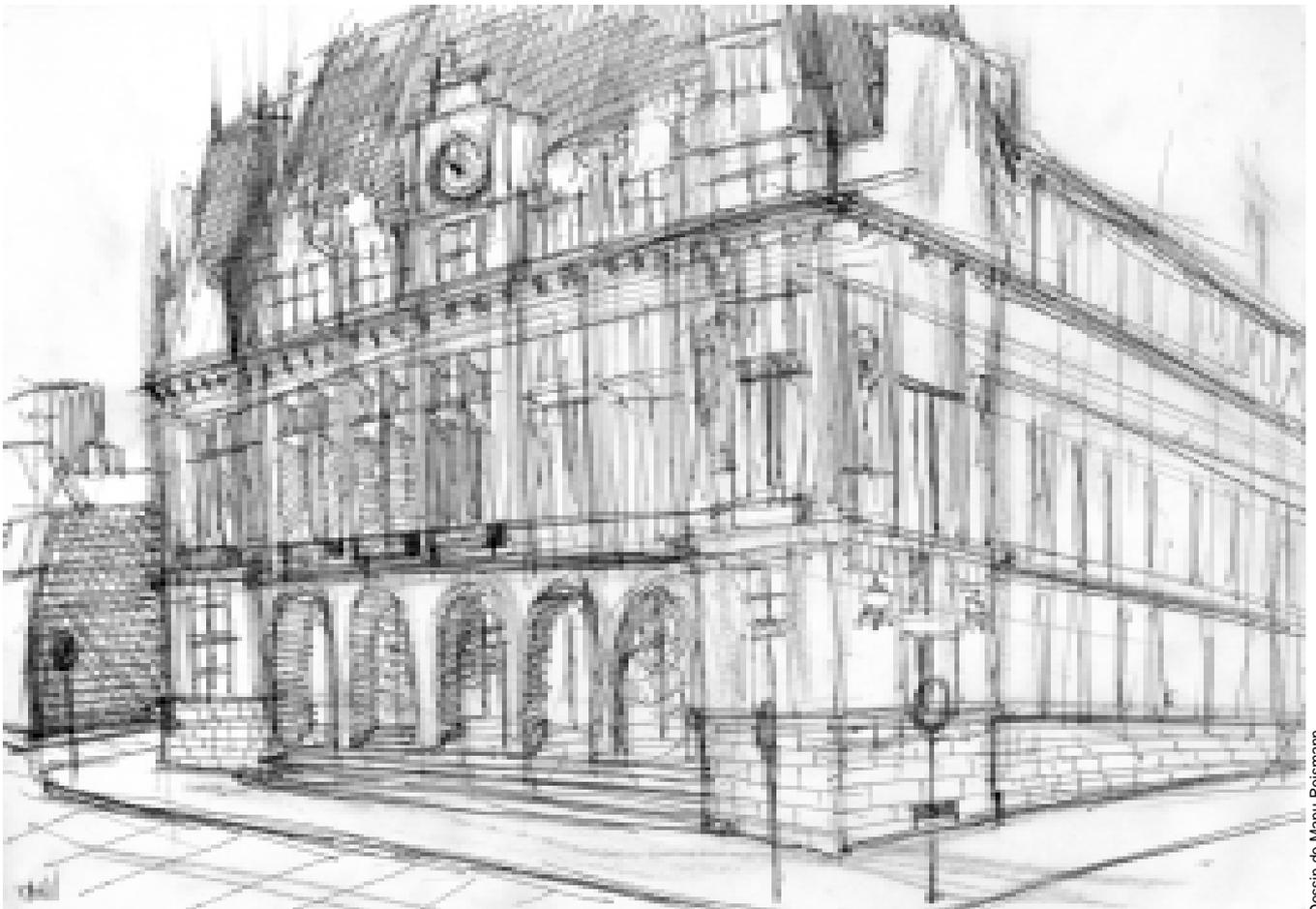
Ainsi, au bout du compte, et tout au moins au sein du milieu associatif de l'arrondissement, celui même qui avait probablement contribué à la victoire surprise de la gauche dans le 10^e en 1995, l'équipe municipale de Monsieur Tony Dreyfus n'a pas totalement convaincu. Certes elle a l'excuse d'avoir été propulsée aux affaires sans s'y être préparée (quoique Monsieur Dreyfus fut déjà conseiller de Paris depuis 1989, il

était alors aussi discret que l'ont été les opposants Marcus-Challal-Koblenz-Mass d'aujourd'hui). Mais qu'en sera-t-il l'an prochain ? Le maire aura-t-il la possibilité et le courage de constituer une équipe moins branlante, au besoin en remerciant certains « piliers » d'hier ? Ou bien, se dira-t-il, comme se disent toujours les socialistes, que de toute façon, au deuxième tour, le peuple de gauche sera discipliné et votera utile pour faire obstacle à un retour de la droite dans l'arrondissement ? Il ferait alors une grossière erreur. En 1995, à Paris, nul électeur de gauche ne pouvait refuser le plaisir de mettre la droite dehors. Depuis, l'alternance (à Paris incomplète et limitée à quelques arrondissements, mais bien réelle au gouvernement), nous a permis de mesurer les limites des promesses et des engagements solennels. La composition de l'équipe et les propos tenus pendant la campagne électorale seront déterminants. Des électeurs sceptiques pourraient s'abstenir au deuxième tour.

Hervé LATAPIE

Le CICA et le dialogue avec les associations

On se souvient des réactions hautaines, voire légèrement méprisantes de l'ancienne équipe lors de ces réunions publiques. Monsieur Marcus avait l'habitude de clore les discussions en lançant : « c'est comme cela, et si vous n'êtes pas contents, attendez les prochaines élections et vous verrez ». Ce qui fut dit, fut effectivement tout vu ! Avec Tony Dreyfus, le dialogue s'est amélioré, surtout avec les associations amies. Parfois, ses réponses en conseil d'arrondissement rappellent un peu celles de Messieurs Challal et Marcus, au début les CICA étaient plutôt mal préparés et n'apportaient que peu de réponses aux habitants. Mais cela s'est amélioré dernièrement. Enfin, l'instauration des « préconseils d'arrondissement » (durant lesquels les associations peuvent poser des questions aux élus) et des conseils de quartier dénote une volonté de relancer le dialogue. C'est une amélioration incontestable.



Dessin de Manu Reismann

Longuépée.com

Bien qu'il ne soit pas encore investi officiellement par le RPR du 10^e arrondissement, Florent Longuépée, élu au conseil régional d'Île-de-France, est un des candidats probables de la droite aux prochaines élections municipales. Soutenu par l'ancien député-maire C.G. Marcus, il a défendu depuis le début la candidature de Séguin à la Mairie de Paris. Nous l'avons rencontré dans un bar, Le Gymnase, sur le canal.

Le personnage est à la fois surprenant et sympathique : la trentaine, grand et maigre, il sait mettre tout de suite à l'aise. On a d'emblée envie de l'appeler par son prénom, voire de le tutoyer. On sent en lui l'ami potentiel, le copain virtuel. N'a-t-il pas créé le RAP (*Rassemblement pour une autre politique* = la droite gaulliste sociale). On baigne dans la proximité et la symbiose relationnelle. L'affect est amadoué, les sentiments flattés, la sensibilité chatouillée, le cœur séduit : « *vous êtes vraiment cool, comme mec* » lui lance l'un des trois interviewer de *La Gazette* ! Certes, mais voilà : le bonhomme travaille dans la communication (pour les élus locaux !), et très vite, on sent quelque chose qui cloche. Et l'on se dit que Florent Longuépée parle mémère avec les mémères, sécurité avec les coliqueux néphrétiques et peaux de lapins avec les taxidermistes. Alors, le soufflé retombe et seule reste l'odeur indécise du fromage fondu. Et l'on comprend mieux pourquoi les fax et télécopieurs donnent l'avis du bonhomme à chaque fois que l'actualité et l'arrondissement se croisent, y compris pour des faits divers.

À coup de fleuret moucheté, nous avons voulu voir le regard de l'homme sur des grands sujets de l'arrondissement. On peut constituer trois paquets : les dossiers où l'approche ne diffère quasiment pas de celle de l'équipe actuelle : il s'agit, en gros, du couvent des Récollets, du canal piéton, de l'aménagement de la voirie pour les piétons et cyclistes (il est contre les axes rouges), du Point P Cima (avec une touche

personnelle : la moitié du bâtiment réservée pour déjeuners d'immeuble), de la pollution due aux locomotives diesel (à l'entendre, l'actuelle municipalité s'en fiche) et de la Scala (qui suscite un gros coup de sabre sur la lenteur de la réaction de l'équipe actuelle). Les dossiers où Florent Longuépée n'a pas d'avis constituent le second paquet : politique de la ville, Hôpital Saint-Lazare, Louxor (« *un cinéma ? pourquoi pas !* »), crottes de chiens (excepté quelques sanisettes...). Enfin, les différences, curieusement ne sont pas très nombreuses : le look (le discours se fait anti-bourgeois et anti-hautain !), la couverture de la gare de l'Est par du béton végétalisé sur le dernier décimètre (*note de le claviste : berk !*), le

désintérêt pour la construction de nouveaux logements sociaux dans l'arrondissement, et... le centre Beaurepaire, seul vrai sujet où la discorde est totale dans l'apparence. Pourtant... Florent Longuépée n'est pas contre un centre d'accueil pour toxicomanes dans le 10^e, il souhaite même que la structure aille plus loin, que les traitements curatifs soient plus poussés. À propos du lieu, il déplace le problème en installant le centre sur la bordure urbaine d'un hôpital. Lorsqu'on lui fait remarquer qu'il n'y a pas de raison pour que, comme dans la rue Beaurepaire, une petite partie des habitants de la rue Bichat, par exemple, ne réagissent négativement, il ne répond pas vraiment à la question. Ici, le discours se fait plus populo-récupérateur que cohérent et rigoureux. Probablement un problème de cible...

Cependant, l'homme tire bien : quand on est à la fois dans l'opposition de l'arrondissement, et en opposition à sa propre majorité à l'Hôtel de Ville, détruire est un jeu facile. Mais encore faut-il toucher en proposant autre chose que de baptiser à grand renfort médiatique la gare du Nord du nom de la bataille de Fontenoy (1745), où les mangeurs de grenouilles ont infligé une déculottée aux buveurs d'eau chaude (même s'il s'agissait de réagir à la Waterloo-Station de Londres).

Au fait, qu'est-ce qui compte aujourd'hui, avoir des idées ou une image ?

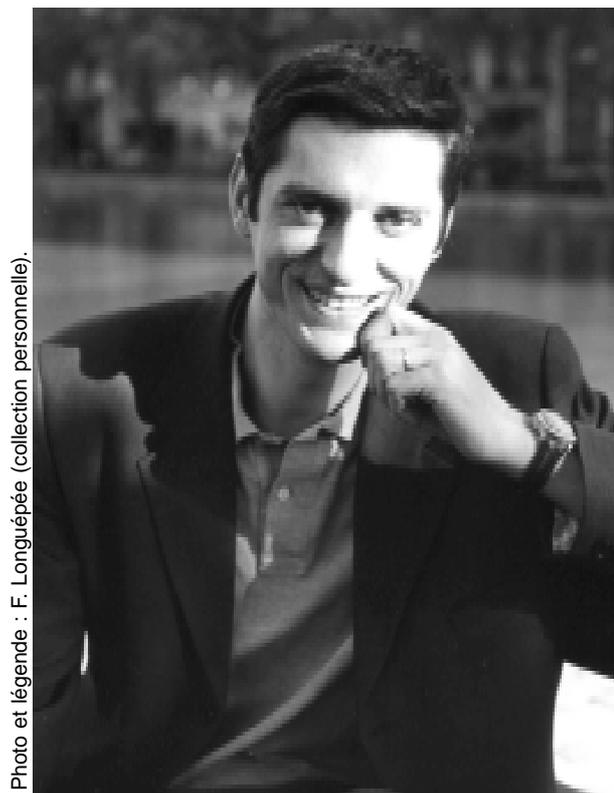


Photo et légende : F. Longuépée (collection personnelle).

Florent Longuépée, gaulliste du 10^e, tendance «canal historique».

Benoît Pastisson
(avec Manu Loiret et Jean Marandon pour l'interview)

Un peu, beaucoup, pas du tout ?

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les indemnités des élus sans jamais avoir osé le demander.

Parmi les 18 élus conseillers d'arrondissement (CA) du 10^e, 6 sont conseillers de Paris (CP) - et à ce titre, spécificité parisienne, à la fois conseillers municipaux et conseillers généraux -, 6 sont adjoints au maire d'arrondissement (AMA), un est adjoint au maire de Paris (AMP) et un est député (D).

Ce tableau récapitule l'ensemble des indemnités qu'ils perçoivent pour leurs mandats électifs.

Indemnités mensuelles brutes au 1er mars 2000 (en F) *

Nom prénom	Fonction	AMA	Conseiller municipal	Conseiller général	Indemnité totale	incluant le résultat de l'écrêtement suivant
ARGIRO Thierry	AMA	9 138,50			9 138,50	
DREYFUS Tony, maire d'arrondissement	CP, D		5 840,81	11 189,83	49 710,75	- 6 335,09
LEROUX Jean-Pierre	AMA	7 878,50			7 878,50	
LHOSTIS Alain	CP		9 139,08	11 189,83	20 328,91	
MALDONADO Jean-Marc	AMA	7 878,50			7 878,50	
MARCUS Claude-Gérard	CP, AMP		12 185,50	11 189,83	23 375,33	
OTTAWAY Michel	AMA, CP		9 569,08	11 189,83	20 758,91	+ 430,00
RICHARDET Paul	AMA	9 138,50			9 138,50	+ 1 260,00
SCHERER Sylvie	CP		9 139,08	11 189,83	20 328,91	
TROSTIANSKY Olga	AMA, CP		9 139,08	11 189,83	20 328,91	

* source : Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris

Un peu :

Les adjoints au maire d'arrondissement et un peu plus les conseillers de Paris...

Beaucoup :

Le maire de l'arrondissement qui cumule les fonctions de conseiller de Paris et de député, et dont l'indemnité totale est plafonnée à 49 710,75 F (loi sur le cumul des mandats oblige) après un écrêtement de 6 335,09 F qu'il a choisi de redistribuer à trois élus du 18^e arrondissement : Claudine BOUYGUES (CP), J. Pierre CAFFET (AMA) et Dominique LAMY (AMA) (bien peu de chose par rapport aux 28 000 F d'écrêtement que Jean TIBERI reverse à 22 élus de son choix), alors que Claude ESTIER (CP du 18^e arrondissement et sénateur) a choisi, lui, de faire bénéficier d'une partie du reversement de l'écrêtement 3 élus du 10^e : Th. ARGIRO, M. OTTAWAY et P. RICHARDET. Une logique dont la simplicité n'échappera à personne et qui permet à certains élus d'un parti de rémunérer d'autres élus du même parti en embrouillant les cartes d'un arrondissement à l'autre.

Un gage certain de démocratie interne !

Pas du tout :

Les élus qui sont simples conseillers d'arrondissement, soit :

Anne-Charlotte BERGER, Claude CHALLAL, Serge COBLENTZ, Isabelle FLAVEN, Pierre GROS-VELOT, Yves LARVOR, Gabrielle MASS et Serge RENAN.



Radiotrottoir

*Large enquête d'opinion auprès des habitants du quartier.
Que pensent-ils de leur arrondissement ? Savent-ils qui en est le maire, et qu'attendent-ils de l'équipe municipale ? Ambiance...*

Henriette G. - 71 ans - retraitée.

J'habite dans ce quartier (rue de la Grange-aux-Belles) depuis 1964.

À cette époque le pont tournant était en bois et manœuvré à la main par les éclusiers avec un treuil comme dans les passages à niveau d'avant. Les berges du canal servaient de parking pour les voitures. Les emplacements étaient délimités par des poteaux en béton avec des grosses chaînes. Puis un ministre, je ne sais plus lequel, a promis de transformer les bords du canal en promenades avec des jardins.

J'ai vu l'hôtel du Nord dans son état ancien et construire les bâtiments neufs de l'hôpital Saint-Louis.

La gestion municipale ? c'est qui le maire ? je vous dirais franchement que la politique je ne suis pas très forte là dessus.

L'évolution du quartier ? je trouve que les trottoirs sont trop petits. Plusieurs fois en revenant des courses avec mes paniers je me suis retrouvée bousculée et dans le caniveau. Il est presque impossible de croiser quelqu'un qui a une poussette.

Avant la construction des nouveaux bâtiments en haut de la rue il y avait une usine désaffectée et mon fils allait y jouer au football avec ses copains. C'était interdit par la mairie mais il fallait bien que les gosses jouent quelque part.

Je trouve qu'il y a moins de commerçants qu'avant. L'épicerie en bas est très chère, c'est plutôt pour le dépannage. Quand je suis arrivée ici, en face c'était une boulangerie, et au coin aussi et plus haut dans la rue aussi, en tout ça fait quatre boulangeries qui ont disparu. Il y avait aussi une charcuterie qui faisait des repas chauds.

La fréquentation du quartier ? je ne sortirais pas après 6 heures !

Christine M. – 42ans – RMiste. (veuve, un enfant)

Il n'y a rien qui bouge ici (rue du Faubourg-du-Temple). Je suis à Paris dans cette rue depuis 23 ans. Toujours en attente d'un appartement de trois pièces. Ma situation est très critique et je m'interroge sur l'efficacité du service social de la mairie.

Le maire de Paris nous a cordialement invités à un repas à l'hôtel de ville au début de l'année. Ça s'est passé à la cantine du personnel et la nourriture était exécrable. Il nous a vraiment pris pour des clochards. J'estime que la moindre des choses lorsqu'on est nanti et qu'on a le pouvoir est de respecter les pauvres au lieu d'essayer de se faire bien voir en leur jetant des miettes.

Je souhaite que le centre d'accueil des drogués de la rue Beaurepaire disparaisse pour la sécurité de nos enfants, et que le 10^e devienne un quartier tranquille et bien fréquenté. J'ai peur dans les rues et de crainte d'être attaquée je ne sors plus.

Valéry L – 25 ans – Commercial.

Je suis là (boulevard de Magenta) depuis 4 ans. Je ne vois aucune évolution. Depuis qu'il fait beau je viens prendre le frais le long du canal. Les travaux du square (de Verdun) ne me dérangent pas.

Les avantages du quartier : les loyers sont abordables, c'est central dans Paris, on peut encore se garer et les loyers des parkings ne sont pas très chers.

Les inconvénients : le boulevard de Magenta est une véritable autoroute, l'air est très pollué. Le 10^e n'est pas très propre, beaucoup moins propre que les autres arrondissements.

Alexandra A. – prof – 24ans.

J'habite ici depuis 7 mois. Je suis originaire du Canada et enseigne en banlieue Est mais je préfère rentrer ici chaque soir. Je trouve le quartier (du canal) magnifique mais il y a des problèmes vers Strasbourg-Saint-Denis. On m'a piqué ma bicyclette. Je trouve l'endroit vivant pour le mélange des jeunes et des personnes âgées, et des différentes nationalités. Je ne voudrais pas habiter le 7^e par exemple parce qu'il y a trop de personnes « snob », ici il n'y a pas de snobs et je m'y sens bien.

Bettina I. – 27 ans – informaticienne.

Je n'ai pas vu grand chose ici depuis un an que j'y habite. Je travaille du côté de Versailles et ne rentre ici le soir que pour dormir. J'aime quand même bien le canal, que je connais depuis longtemps parce que ma tante est du quartier. Je n'ai rien d'autre à signaler.

Agathe D. – 7 ans 1/2 – écolière.

J'habite ici depuis la rentrée des classes avec papa. Ce que j'aime pas c'est les « tags ». Je trouve qu'il y a trop d'immeubles et j'aimerais bien des maisons. Par terre c'est sale, il y a trop de canettes de coca, etc. ils peuvent au moins les mettre dans une poubelle. Moi je vois une poubelle toutes les cinq minutes.

À Paris j'aime bien la Tour Eiffel et la colonne de Juillet (à la Bastille). J'aime bien les bateaux qui passent sur le canal mais il y a trop de voitures et ça pue l'essence.

Je veux bien rester à Paris mais ce qui ne va vraiment pas c'est les poubelles et cette odeur d'essence, et aussi les crottes de chiens. J'aime bien mon école et le câble à l'ordinateur.

Ça y est j'ai tout dit.

*Propos recueillis par
Jean-Michel Deweer*



Le 10^e au passé

« Moi, j'aime les Music-Halls ... du 10^e »

Pourrait-on dire en parodiant Charles Trénet et sa célèbre chanson. Depuis que les feux de l'actualité, et non ceux de la rampe, ont hélas éclairé la triste histoire de La Scala, il nous a semblé bon de faire un petit tour de scène dans ces lieux mémorables du 10^e qui en firent « l'arrondissement de la musique ». En effet, tout un monde musical vivait autour du quartier des Portes : chanteurs des rues ou de scènes, compositeurs, nombreux éditeurs et marchands de partitions musicales, imprésarios à la recherche de la vedette qui ferait flamber les planches. De ce passé musical, il reste aujourd'hui quelques plaques commémoratives sur des immeubles, un ou deux noms de rues, et un seul témoin en place : la maison Martin Cayla dont l'accordéon nostalgique résonne encore – pour qui sait l'entendre – au milieu des magasins de confection enfantine.



L'Eldorado

Le premier de notre histoire est un café chantant au nom rutilant d'or « l'Eldorado », familièrement appelé « l'Eldo », installé dès 1858 rue du Faubourg-Saint-Martin, son succès le fait vite déménager dans une salle plus grande, 4 boulevard de Strasbourg ; là pour la première fois, les artistes ont l'autorisation de se produire costumés, travestis, évoluant et parlant (et non mimant) au milieu d'un véritable décor de théâtre. C'est par l'Eldo que se fait officiellement la transformation des salles de café-concert en salles de « théâtre-music-hall ». Devenu l'établissement le plus populaire de Paris, il est le passage obligé d'un interprète d'un tour de chant pour être sacré « vedette », plus tard on dira « étoile » puis « star ». C'est à l'Eldo que se produisirent des chanteurs qui connurent la grande gloire à leur époque mais dont les noms pour les générations d'aujourd'hui n'évoquent plus rien : Thérèse, Paulus, Polaire, et ceux un peu plus passés à la postérité comme Dranem et son célèbre « Ah ! les p'tits pois », Mistinguett et son « Je suis née dans l'faubourg-Saint-D'nis », Maurice Chevallier et son « Paname » et bien d'autres encore. En 1932 l'Eldo ferme définitivement, sa façade puis sa salle tombent sous les coups de pioches. On y construit une banque dans les années 1935, puis après des occupations diverses, une nouvelle salle de spectacle ouvre sur ce lieu-même qui avait su garder son âme, aujourd'hui sous le nom de « Comédia », il vibre à nouveau sous les applaudissements du public, c'est un heureux retour aux sources.

D.R.

L'Eldorado.

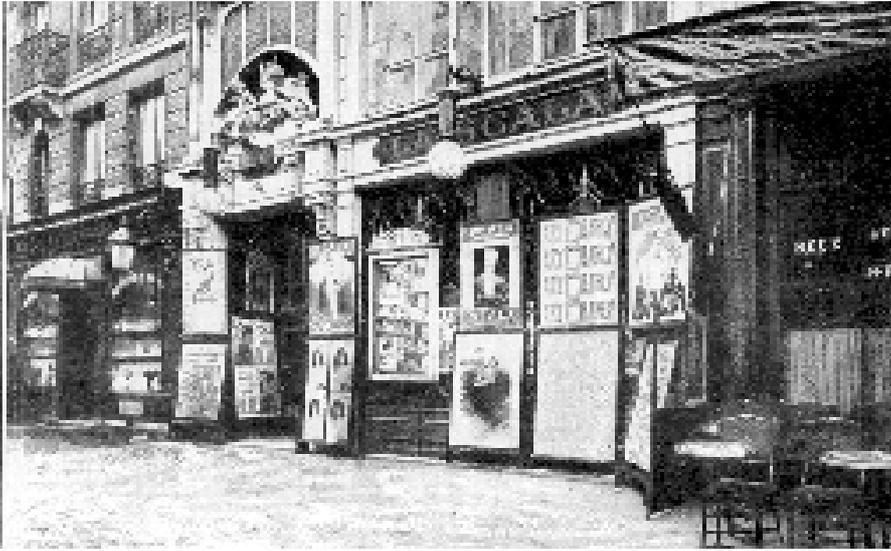
(Photo extraite de « Le Café-Concert » de F. Caradec et Alain Weil)

L'Histoire commence au début du 19^e siècle avec les cafés chantants, « les guinguettes des bords de boulevards », où l'on se rassasie autant de chansons que de repas et de boissons ; au Second Empire la mode « de boire en chantant » continue dans les cafés-concerts, à l'appellation populairement syncopée en « caf'conc ». Au milieu de la Belle Époque, le caf'conc si parigot s'anglicise en « music-hall » ; sa fonction change avec son nom « hall (salle) à musique » : on ne consomme plus autour d'une table, mais on s'installe confortablement dans des fauteuils rouges, disposés en rangées, pour écouter le tour de chant d'une vedette et regarder un spectacle de variétés : « l'attraction » qui fait monter sur les planches aussi bien

le jongleur de cirque, le prestidigitateur, le comique troupier que la danseuse aux longues jambes tout juste vêtue d'un pagne de bananes ou d'un truc en plumes : la revue de music-hall est née ! elle s'enrichit très vite de troupes de danseurs et de chanteurs qui font la gloire des revues à grand spectacle : « le show » des plus célèbres music-halls parisiens, là réside l'ambiguïté du terme « music-hall » désignant à la fois un établissement et un genre de spectacles.

Mais passons en revue trois des plus renommés de la vingtaine de caf'conc et music-halls du 10^e : il y a ceux qui ont totalement disparu, ceux qui ont été transformés, bien souvent en salles de cinéma, enfin ceux qui sont en danger de disparaître ou d'être recyclés en ? ...

Le 10^e au passé



D.R.

La Scala.

(Photo extraite de « Le Café-Concert » de F. Caradec et Alain Weil)

La Scala

Au 13, boulevard de Strasbourg était une auberge guinguette devenu en 1868 café-chantant sous le nom de « Concert du Cheval-Blanc ». Face au succès de l'Eldo, le directeur du Cheval-Blanc transforme en 1876 son établissement en music-hall, lui voulant un avenir aussi prestigieux que l'Opéra de Milan, il le baptise « **La Scala** » ; mais à défaut



Collection Jeannine Christophe

d'opéra, il en fait le temple de l'opérette et du tour de chant et surtout la grande rivale de l'Eldo, il lui arrache ses vedettes ; là brillent

Fragson, Yvette Guilbert et bien d'autres. Transformé un temps en théâtre consacré aux vaudevilles de Feydeau, il retrouve en 1934 son panache de music-hall avec le tour de chant de Damia, il devient ensuite cinéma, puis comme bien des salles du boulevard, il est employé au service du 7^e art pornographique avant d'être racheté, à l'insu de quelques uns mais surtout à l'inattention de beaucoup d'autres, par une secte religieuse, qui si on l'avait laissé faire, aurait fait retentir dans sa grande salle les chants de son gourou et produit en attraction des tours de magie guérisseuse et de passe-passe de l'argent de ses fidèles.

Concert Mayol

Évoquons enfin un lieu qui est longtemps resté en activité musicale « **Le concert Mayol** » au 37, rue du Faubourg-Saint-Denis. En 1730, sur un terrain occupé jadis par le couvent des Filles-Dieu s'installe un café ; quand on lui dresse une estrade en 1867, il devient café-chantant et s'appelle alors « Concert Parisien » ; c'est là qu'Yvette Guilbert, allant comme bien d'autres au plus offrant des caf'conc, y conduit une revue qui fait sa gloire et celle des peintres qui la croquent. En 1909, un débutant, Félix Mayol, achète l'établissement, l'audace souriant aux jeunes, il n'hésite pas à lui donner son nom et ouvre l'entrée principale rue de l'Echiquier, il aménage l'entrée des artistes dans un immeuble mitoyen dont la porte cochère ornée de



Photo : Jacques Christophe

deux angelots est comme un clin d'œil au lointain passé religieux du lieu que ne profanent cependant pas les revues à grand spectacle qui s'y succèdent sous la houlette de divers directeurs dont Henri Varna. Là se produisent des grands noms du music-hall : Marie Dubas, Lucienne Boyer, Fernandel, Tino Rossi, etc. Il redevient music-hall d'un genre spécialisé dans les années d'après guerre en se consacrant au nu « esthétique » qui cache sous cette appellation pudique rien d'autre qu'un strip-tease. Le Concert Mayol a ensuite, comme les autres music-halls, diverses destinées : il est longtemps magasin en libre-service alimentaire, école de style Pigier, puis entreprise d'informatique, enfin un panneau « À vendre » est apposé avec un certain humour entre les mains des deux angelots de la porte ; depuis son propriétaire nous est inconnu.

Là se termine notre tournée des grands ducs des trois plus célèbres music-halls du 10^e, mais laissons Mistinguett conclure « *Le music-hall : c'est des femmes, c'est des plumes, c'est des gens. C'est rien et c'est tout, mais tout c'est la vie !* ».

Jeannine Christophe



Collection Jeannine Christophe

Guide pratique

Manger

Po Mana : la manne « new age »

Dans un coin, deux anciens hippies, assis sur des poufs dans la position du lotus, semblent en pleine méditation. À l'autre bout de la pièce, un couple du même âge, au look nettement plus tendance, finit de dîner en silence. On se demande en entrant s'il ne serait pas plus convenable de chuchoter. Ça sent le clou de girofle. La chef spirituelle de l'endroit, comme si elle craignait que vous n'avez pas bien compris de quoi il s'agissait, vient vous expliquer le concept : pas de viande, garanti biologique, d'inspiration indienne. « *Et puis si vous pouviez fumer dehors...* »

- « *Est-ce que c'est épice ?* », demande le béotien pour qui l'exotisme commence quand on met du basilic dans les nouilles.

- « *C'est parfumé* », corrige madame le yogi. Elle vous demande un peu de patience car tout est préparé au fur et à mesure. Puis elle rapporte un assortiment d'une demi douzaine de plats servis dans une élégante vaisselle. À votre demande, elle peut aussi vous servir un discours avec des mots en « isme » où il est question d'énergie, d'harmonie, etc. En discutant on découvre qu'elle a vécu en Inde et qu'elle pratique un art martial jadis réservé aux femmes dans une certaine région du lointain Orient. Elle ne fait pas de prosélytisme pour sa chapelle mais tient à votre disposition une série de dépliants sur une table – la seule qui soit à hauteur « normale ».

Si vous pensez encore que vous êtes là pour manger, c'est que vous n'avez rien capté au caractère quasiment mystique de

l'affaire. Parler de ce qui se trouve dans l'assiette serait donc en tout point déplacé. Sachez cependant que le béotien et l'ami gascon dévoreur de confit de canard qui l'accompagnait ont eu la surprise de trouver ça excellent.

Menu à 100 balles (sans le pinard bio). Buffet sur commande. De temps en temps, un conteur d'histoires (pas forcément pour enfants) vient faire une intervention l'après-midi à l'heure du thé.

Manu Loiret

Po Mana
39, rue des Vinaigriers
Tél. : 01 40 37 19 19

Repas de quartier

10 septembre

L'été passé, il va falloir penser à se retrouver et pourquoi ne pas le faire le 10 septembre lors du repas de rue organisé par l'association *Autour de Marie-et-Louise* ? Prenez date !

Lecture

L'Île lettrée

lundis de juillet, 20 h

La librairie *L'île lettrée* propose tous les lundis du mois de juillet à 20 h la lecture au pupitre de Britannicus par la compagnie théâtrale de la Cité (place 50F).

Expositions de dessins, de livres et rencontre des auteurs :

Chen
du 01 juillet au 15 août ;
Jacques de Loustal
du 16 août au 30 sept.

Tous deux auteurs pour la jeunesse).

L'île lettrée
89, bd de Magenta

Relax

Apprendre à se détendre

Un jour, je rencontre Marie-Hélène (une ancienne de *La Gazette*) qui est devenue praticienne en « Mouvement corporel éducatif ». Ce titre me laisse sur la réserve ; elle m'explique qu'il s'agit d'un apprentissage de la détente (d'où le terme éducatif) et me propose d'essayer. Je m'attendais à un massage ou à une séance de relaxation. Point de tout cela. Il s'agit bien de mouvements, d'allongement ou de rotation, gestes doux que l'on exécute assis ou debout et qui, s'ils sont réalisés avec attention, font prendre conscience de parties de notre corps que nous négligeons et les détendent vraiment, libérant ainsi la masse musculaire et les organes. Ces mouvements simples peuvent être repris chez soi ou sur son lieu de travail pour se décontracter et évacuer tensions et nervosité. Marie-Hélène vous propose aussi des séances de travail allongé au cours desquelles elle sollicite les mouvements internes du corps. Pour l'avoir testé, je peux vous affirmer que la sensation de détente et de bien être est au rendez-vous. Si vous désirez essayer à votre tour, vous pouvez contacter :

Marie-Hélène Cayla
Tél. : 01.42.38.37.67
Lou Chêfa'

Théâtre

Café – Théâtre

du 27 juin au 1^{er} juillet

« *Quoi encore ? ou reste-t-il des gens civilisés à Paris ?* »

Comédie créée et interprétée par la *Compagnie Déli-Délo*

Théâtre enfant

Mercredi, samedi et dimanche hors vacances scolaires.
Tous les jours sauf le dimanche jusqu'au 30 juillet

« *La fabuleuse histoire du chien Marcel* »
d'après V. Bianco par la Cie. *L'oreille en verre.*

Espace Château- Landon
31, rue de Château-Landon
Tél. : 01.46.07.85.77

Cinéma

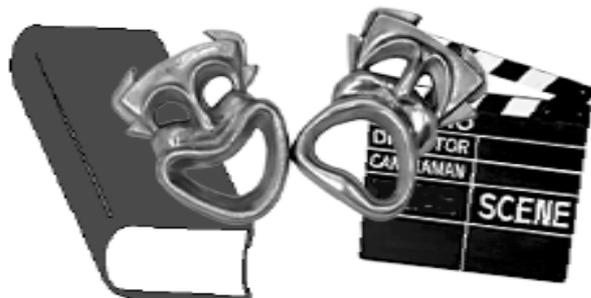
Festival J.-P. Mocky

les deux dernières semaines de juin

3 films à suivre par séance pour la modique somme de 35 F.

Jean-Pierre Mocky en personne est présent les samedis à la séance de 21h.

Cinéma Le Brady
39, bd de Strasbourg
Tél. : 01.47.70.08.86



Guide pratique

Stages

Cirque-danse-percussions

du 3 au 21 juillet et
du 21 août au 1^{er} septembre
9h30 à 17h

Un stage réservé aux 7-16 ans, pour apprendre les techniques des arts du cirque, la danse ou à taper sur des peaux ou une casserole sans casser les oreilles de tout le monde.

Centre Grange-aux-Belles
Tél. : 01.42.03.40.78

Karaté

du 3 au 13 juillet
10h à 12h pour les 7/12 ans
19h à 21h pour les ados/
adultes

Centre Grange-aux-Belles
Tél. : 01.42.03.40.78



Activités

du 1^{er} juillet au 3 septembre
de 17h à 21h du lundi au
vendredi et de 14h à 21h les
samedis et dimanches

Sur le terrain sportif de la Grange-aux-Belles, de nombreuses activités seront proposées : foot, basket, tennis, badminton, jeux de boules, jeux de société. L'entrée est libre et tous publics (jeunes, ados, jeunes adultes).

Centre Grange-aux-Belles
Tél. : 01.42.03.40.78

Histoire



L'association *Histoire et Vies du 10^e* prépare pour la rentrée une exposition, « 100 ans d'images (1900-2000) » sur l'histoire du 10^e.

Cette association a été agréée comme membre de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France. Elle devient donc officiellement la Société historique du 10^e arrondissement.

Les pages historiques de *La Gazette*, désormais officiellement certifiées, n'en auront que plus de poids.

Musique

Rude Montreuil

Vous connaissez les cafés de quartier sympas ? Alors vous fréquentez déjà le *Delyss* et le *Panier* et vous avez sûrement rencontré Rude Montreuil duo élastique ; c'est en effet dans ces deux lieux (donc en live) qu'à été enregistré leur premier CD. De l'humour à l'amour, des textes originaux tendres ou violents pour vous balader du rire aux larmes ou ...à la révolte.

Le CD est en vente :
au *Delyss*
rue des Deux-Gares
au *Panier*
place *Sainte-Marthe*
Colombe Tudor



Fêtes



dans le 10^e

...des Passages

1^{er} et 2 juillet

Couleurs et saveurs du monde pour la « 5^e Fête des Passages » qui aura lieu les 1^{er} et 2 juillet ; Faubourg St-Denis, Cour des Petites Ecuries, rue de Metz, rue Bouchardon et bien sûr les passages Brady, du Prado, du Marché seront pendant 2 jours réservés aux piétons, aux fanfares, musiciens, comédiens, danseurs, acrobates... tous seront présents pour porter haut les couleurs de ce quartier. Deux jours de fête organisés conjointement par *Modus Vivendi*, *Passage del Arte*, *Porte et Fg St-Martin* et les *Amis du passage du Prado*.

Rens. : 01 42 46 30 47
<http://www.chez.com/modusvivendi/>

... de l'été

2 juillet

Pour la fête de l'été, le 2 juillet sur la place *Ste-Marthe*, l'association *Les 4 Horizons* propose à partir de 13h un repas de quartier suivi d'une projection extérieure de courts-métrages. Pour réserver vos repas, appelez le 01.42.40.56.52 ou achetez vos tickets auprès des commerçants du quartier.

Bals

14 juillet

L'après-midi du 14 juillet, bal musette **place Ste-Marthe** : venez nombreux danser au son de l'orchestre. Organisé par les associations *Saint-Louis Sainte-Marthe* et *Les 4 Horizons*. Un vrai bal du 14 juillet avec l'esprit quartier. Bonne guinche!

13 et 14 juillet

Les 13 et 14 juillet dans l'enceinte de la **caserne de Château-Landon** : bal des pompiers à partir de 21h, le tout animé par un disc-jockey.

13 juillet

Le 13 juillet à partir de 21h, l'**Hôtel du Nord** vous propose un vrai bal musette avec orchestre, accordéon et flonflons. Venez nombreux danser et, qui sait, vous prendre pour Louis Jovet et Arletty.

Le 13 juillet à partir de 21h, **rue Marie-et-Louise**, bal populaire animé par un fabuleux orchestre, organisé par *Autour de Marie-et-Louise*.



CANAL PIETON LE DIMANCHE

La Gazette a présenté son projet de "canal piéton le dimanche" au cours d'une réunion publique tenue à l'espace Démoparc en novembre.

Les réactions des participants ont permis de préciser le contour du projet :

- rendre aux piétons les rives du canal le dimanche toute la journée (et non pas seulement l'après-midi), éventuellement adapter les horaires en fonction des saisons,
- neutraliser la circulation par l'installation de barrières et de panneaux de signalisation amovibles,
- permettre l'accès des riverains aux parkings des immeubles.

Concrètement une équipe s'est mise en place (toute personne intéressée peut s'y joindre). Elle présentera prochainement un dossier complet. Une campagne d'information sera lancée au courant du mois de février, d'ores et déjà une pétition peut être signée. Tous les soutiens seront bienvenus.

L'objectif est de démarrer à titre expérimental le canal piéton du dimanche cet été, et d'obtenir sa réalisation définitive avant les prochaines élections municipales !

Demandez la pétition à la GAZETTE, faites la signer autour de vous !

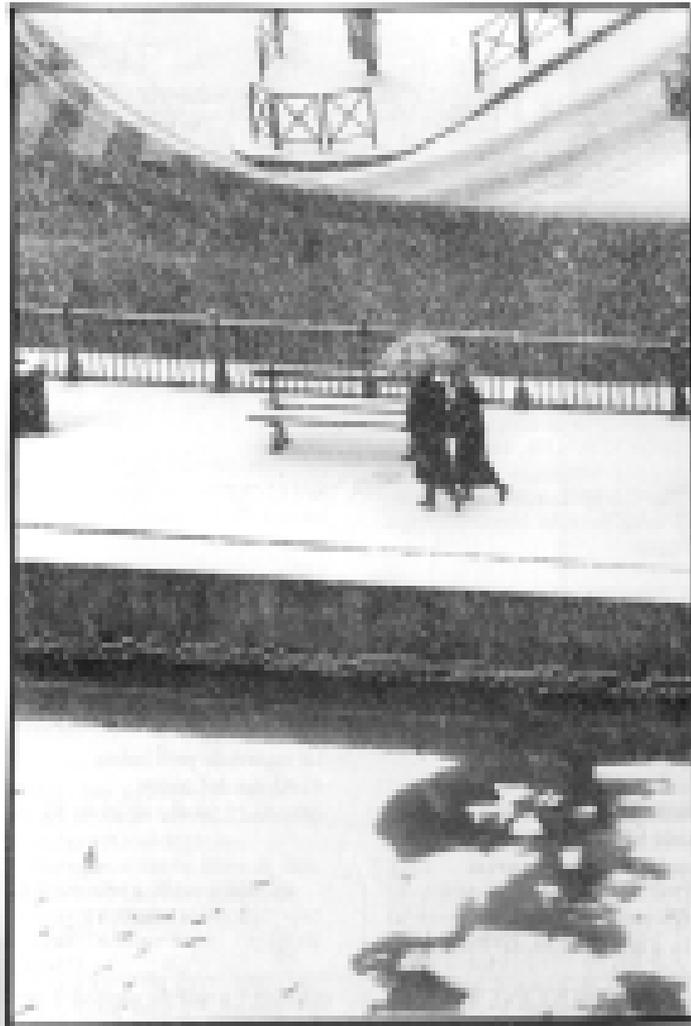


Photo Marie Bussy

(Fac-similé de la 4^e de couverture de La Gazette du Canal N° 3 – janvier-février 1993).

On pourra constater que, bien que le RPR s'en approprie régulièrement l'idée et sa mise en œuvre (par un revirement opportuniste juste avant les élections municipales de 1995), il a bien suivi le projet que *La Gazette* avait initié. Tant la droite que la gauche ont suivi depuis les stratégies de pérennisation que *La Gazette* a défendues.

Et si, par exemple, les pistes cyclables sont du mauvais côté, c'est parce que les services de M. Tiberi les y ont fait installer, contre l'opinion exprimée par le Mouvement de défense de la bicyclette, des associations locales et la mairie d'arrondissement actuelle.

(Photocopiez, recopiez ou découpez ce coupon)

Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous !

Nom : Prénom :

Adresse N° : Rue :

..... Mél :

Code postal : Ville : Tél. (facultatif) :

4 numéros à partir du numéro 26.

(abonnement simple : 40 F, abonnement de soutien : à partir de 100 F)

chèque à l'ordre de « *La Gazette du Canal* » - CCP 24 368 43 Y

LA GAZETTE DU CANAL 71, rue Bichat 75010 Paris